

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Mallette pédagogique numérique



Document 4

Les actes de résistance d'Edmond Caillard,
d'après le témoignage de son fils Jean-Paul

Mon père est rentré dans la Résistance après s'être installé à Saint-Just-en-Chaussée. A partir de 42, il a eu des contacts avec la Résistance. C'est en 1943 qu'il a été opérationnel dans un réseau qui était chargé de ramener les aviateurs britanniques et américains tombés sur le sol français. Il faut savoir que ces aviateurs avaient des qualités exceptionnelles et qu'ils étaient très précieux pour l'armée. Il fallait les ramener en priorité. Les paysans appelaient mon père sous un faux prétexte pour qu'il aille récupérer chez eux un ou plusieurs aviateurs. Il venait le soir pour les soigner et il les évacuait en les mettant dans le coffre de sa voiture. Pour passer inaperçu, il avait deux voitures identiques. Il en laissait une devant la maison familiale pendant qu'il était en train de transporter des soldats alliés avec l'autre. Il les soignait, il les déguisait un peu pour qu'ils passent inaperçus sur le chemin du retour en Angleterre. Ma mère aussi prenait des risques, car elle les amenait en train sur Paris. Les Allemands surveillaient les gares et arrêtaient tous ceux qui avaient une allure un peu suspecte. Il fallait donc avoir des faux-papiers. Une fois arrivés à Paris, les aviateurs étaient pris en charge par d'autres résistants qui les ramenaient en Angleterre. Tout cela était très dangereux. Certains paysans ont été dénoncés par leurs voisins et il y en a certains qui sont morts. A Saint-Just-en-Chaussée, vingt personnes ont été arrêtées par les Allemands et dix-sept ne sont jamais revenues. Une fois, mon père s'est fait arrêter par les Allemands alors qu'il avait un soldat américain toujours en uniforme à l'arrière de la voiture. Pour sauver sa vie, il a été obligé de le livrer à l'occupant. Ça a été une grosse frayeur et il a eu de la chance, mais il fallait faire attention.

Témoignage de Jean-Paul Caillard, fils d'Edmond Caillard
recueilli à Nouméa le 3 août 2015 par le CDP-NC